

GROUPEMENT AEC SARL/IA&C BURKINA



ORIGINAL



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX D'OR DE L'EXCELLENCE ET DE LA QUALITÉ DECERNÉ PAR BID EN FRANCE



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ SPÉCIAL CEDEAO 2017



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ LEADERSHIP 2016 DE L'UEMOA



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE ET LE PLUS INNOVANT DU SECTEUR DE L'AUDIT DANS L'UEMOA EN 2017



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ TOGOLAIS 2016 D'EXCELLENCE



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE ET LE PLUS INNOVANT DU SECTEUR DE L'AUDIT AU TOGO



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET DE L'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO EN 2019

Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)

RAPPORT DEFINITIF

SUR LA REVUE DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)

EXERCICE 2021

JUIN 2022



AUDIT EXPERTISE COMPTABLE A.E.C SARL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-TOGO)
N° d'ordre : 018.06.A2

Info line (00228) 22 21 78 97 / 98 09 00 26

Courriel: cabinetaec1995@yahoo.fr / cabinetaec1995@gmail.com / site web : www.cabinetaectogo.com

Sommaire

LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT.....	2
I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE	5
I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE.....	6
I.1.3 Echantillonnage	7
II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE.....	8
II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGEES DE LA PASSATION DES MARCHES	9
II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERME	9
III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS	10
III.1 NON-RESPECT DU DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES	11
III.2 RETARD DANS LA LIVRAISON DES MARCHES	12
III.3 NON RESPECT DES DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCPM.....	13
III.4 RETARD DANS L'EXECUTION DU PPM	14
IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET	16
V. ANNEXES	19
V.1 TERMES DE REFERENCES	20
V.2 LISTE DES MARCHES PASSES PENDANT LA PERIODE	29
V.3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHE AUDIT	30



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Lomé le, 27 Juin 2022

A
L'Attention de Monsieur le
Directeur du Centre d'Excellence
Régional pour la Maitrise de
l'Electricité (CERME).

Objet : Audit des marchés de l'exercice
2021 du Centre d'Excellence
Régional pour la Maitrise de l'Electricité
(CERME).

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission qui nous a été confiée conformément au marché N°00009/2022/AMI/UL-CERME/PI/IDA, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des marchés réalisé dans le cadre de la mission l'audit financier et comptable des états financiers annuels y compris l'audit de passation des marchés de l'exercice 2021 **du Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité (CERME)**. Ainsi que l'opinion de l'auditeur qui en résulte.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales et selon les directives de la Banque Mondiale et des procédures de passation des marchés en vigueur en République du Togo et conformément aux dispositions des termes de références. Ces normes exigent que nous planifions et conduisons l'audit pour avoir l'assurance raisonnable que les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ont été appliqués.

Un audit implique l'examen des pièces justifiant les montants et les informations des marchés du projet. Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

En application de ces normes de révisions et en conformité avec les procédures de la Banque, nos vérifications ont comporté des contrôles sur les documents du projet, des tests et d'autres diligences que nous avons jugées nécessaires en la circonstance eu égard à la spécificité des activités du projet.

Notre rapport est présenté selon les points ci-après :

- une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission et de l'échantillonnage effectué ;
- des analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- une analyse et une opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

- des principales faiblesses constatées ;
- une opinion sur l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;
- des recommandations ;
- des Annexes comprenant :
 - ✓ des TDR ;
 - ✓ des détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
 - ✓ d'éventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
 - ✓ une liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du Centre pour sa disponibilité et sa parfaite collaboration durant l'exécution de notre mission.

Veillez agréer, **Monsieur le directeur**, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Lomé, le 27 Juin 2022

Aristide P. Judicaël COMPAORE

**Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau
de l'ONECCA-Burkina et
Commissaire aux comptes des sociétés**



Dr Charles B. BIRREGAH

**Associé-Gérant du cabinet AEC Sarl
Docteur en Sciences de Gestion (Finances)
Expert-Comptable inscrit au
Tableau de l'ONECCA - Togo
Commissaire aux comptes de sociétés
Expert agréé près les cours et tribunaux du Togo**



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE

I.1.1 Objectif de la mission d'audit des marchés de CERME

L'objectif de la mission d'audit de passation des marchés est de réaliser un audit annuel des marchés passés au titre de l'exercice 2021 afin de donner son opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

I.1.2 Méthodologie adoptée

La méthodologie adoptée pour la réalisation de cette mission se décline comme suit :

- **Réunion de briefing** : la réunion de briefing et de cadrage a été l'occasion de présenter notre programme d'audit et de communiquer la liste des pièces nécessaires à nos contrôles ;
- **Echantillonnage des marchés à auditer** : la mission après avoir reçu la liste des marchés passés pendant la période sous revue a procédé à un échantillonnage aléatoire d'environ 71% de ces marchés pour lesquels elle a demandé les dossiers complets pour revue ;
- **Revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés** : la mission à l'aide de la fiche d'audit des marchés a procédé à la revue des marchés sélectionnés suivant chacune des phases relatives à la passation et à l'exécution des marchés ;
- **Séance de restitution** : à la suite des travaux de substance, il est tenu avec les différents responsables du Centre une séance de restitution au cours de laquelle nous avons présenté les principales conclusions de l'audit et recueilli les contre-observations éventuelles des responsables du Centre ;
- **Elaboration des rapports provisoire et définitif sur la passation des marchés** : il est enfin élaboré un rapport provisoire et un rapport définitif conformément aux TDR.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

I.1.3 Echantillonnage

La mission d'audit a porté sur un échantillon de cinq (5) marchés d'une valeur globale de **FCFA 100 163 794** sélectionnés de façon aléatoire. Ceci représente un pourcentage de **93,39% en nombre** et **en valeur**. La liste des marchés sélectionnés se présente comme suit :

N°	Objet du marché	Montant du marché	Attributaire
1	acquisition d'un véhicule 4X4 station wagon pour CERME	30 413 000	CFAO MOTORS TOGO
2	Fourniture et installation de matériels informatiques du photocopieur et autres matériels pour l'administration du CEA CERME	17 685 250	BTS SARL U
3	Acquisition de fournitures, matériel et consommable de bureau pour l'administration du CERME	5 751 803	ETS SOL & CO
4	Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie de la plateforme technique des laboratoires des énergies renouvelables de la faculté des sciences (FDS)	38 525 033	STEA Sarl
5	Production des outils et gadget de communication relatifs au CERME	7 788 708	ETS GOTTMAN-3G
	TOTAL	100 163 794	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGES DE LA PASSATION DES MARCHES

Au cours de la période sous revue du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, sept (7) marchés pour un montant de **FCFA 107 247 230** ont été approuvés par le Centre. Ils se présentent comme suit :

Procédures	Nombre	Montant	% en nombre	% en valeur
AOI	0			
DRP	3	86 623 283	42%	80,77%
ED	1	4 000 000	14%	3,73%
DC	3	16 623 947	43%	15,50%
AMI	0			
CR	0			
TOTAL	7	107 247 230	100%	100%

Nous constatons que le projet a utilisé des procédures d'appel à concurrence (DRP, DC, et ED) à hauteur de 100% en nombre représentant 100% des marchés passés en valeur. La procédure d'entente a été justifiée et autorisée par la Direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP).

A notre avis, nous pouvons conclure que le CERME a utilisé des procédures permettant de limiter les risques et de sauvegarder les principes de la commande publique.

II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERME

Le Centre est sous la tutelle de l'Université de Lomé. A cet effet, tous ses marchés sont lancés par la Personne Responsable des marchés publics de l'Université suivant les dispositions en vigueur avec la mise en place de tous les organes nécessaires.

La mission au regard de ce dispositif mis en place n'a donc pas d'observation sur le mécanisme de contrôle interne mis en place pour la conduite des marchés.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

III.1 NON-RESPECT DU DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES

Constat

La revue des dossiers des marchés a permis de constater une non-conformité entre le délai réglementaire d'approbation des marchés et les dates d'approbation sur le marché N LC N° 00030/2021/DC/UL-CERME/F/IDA relatif à l'acquisition de fournitures, matériel et consommable de bureau pour l'administration du CERME. En effet, nous avons noté un délai de 25 jours consommés au titre de l'approbation.

Risque

Le non-respect du délai réglementaire d'approbation peut avoir des conséquences sur les marchés (approbation des marchés hors délai de validités des offres, lenteur dans la procédure, retard dans l'exécution du PPM).

Recommandation

La mission recommande à la coordination de toujours veiller au respect du délai réglementaire pour l'approbation des marchés.

Personne responsable : l'autorité approbatrice

Commentaire de la Direction du CERME :

Pour les causes, nous estimons que la question de non célérité de la procédure pourrait être mise en exergue. Pour le délai de validité des offres, je pense qu'il est permis de demander la prorogation pour arriver à l'approbation des contrats conformément à la réglementation.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

III.2 RETARD DANS LA LIVRAISON DES MARCHES

Constat

La mission a constaté lors de ses travaux sur les marchés un retard dans la livraison des marchés. Le détail est présenté dans le tableau suivant :

N°	Libellés du marché	Date de l'ordre de service de démarrage	Délai d'exécution	Date de réception ou de demande de réception	Ecart
1	Fourniture et installation de matériels informatiques du photocopieur et autres matériels pour l'administration du CEA CERME	29/10/2021	2 mois	22/03/2022	2 mois 22jours
2	Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie de la plateforme technique des laboratoires des énergies renouvelables de la faculté des sciences (FDS)	19/01/2022	45 jours	Pas de preuve ajouté au dossier	
3	Production des outils et gadget de communication relatifs au CERME	07/10/2021	45 jours	Livraison partielle 02 décembre 2021	

La mission a aussi constaté des livraisons partielles au titre du marché N° 00024/2021/DC/UL-CERME/F/IDA relatif à la production des outils et gadget de communication relatifs au CERME. Nous avons constaté que par courrier N° 1127/UL/CP/PRMP/12-2021, la PRMP a prorogé le délai d'exécution du marché ci-dessus. A la date de rapport, certaines maquettes ne sont pas encore validées.

Risque

Risque de ralentissement des activités du projets, de mauvaise évaluation du choix des prestataires.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CBDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Recommandation

Nous recommandons au Centre de prendre des dispositions pour accélérer la validation des maquettes pour l'exécution des marchés dans le délai et permettre aux fournisseurs/prestataires en vue d'une efficacité dans l'exécution.

Personne responsable : SPM

Commentaire de la Direction du CERME:

L'observation sur le retard relatif au matériel informatique et Photocopieur est bien notée. Ce retard est dû au refus de la banque du prestataire de l'accompagner, la pandémie de Covid 19 et à la crise énergétique mondiale.

Pour les autres points (2 et 3), il n'y a pas logiquement eu de retard. Le délai des équipements de laboratoires de la FDS (au 2) a été prorogé et est logiquement en cours et le délai des gadgets est conditionné par la validation de l'ensemble des maquettes (la cause ici est le retard dans la validation des maquettes par la Coordination du CERME) et non lié au titulaire.

En ce qui concerne marché N° 00024/2021/DC/UL-CERME/F/IDA relatif à la production des outils et gadget de communication relatifs au CERME, Le marché n'est pas encore réceptionné. La livraison partielle des articles dont les maquettes sont déjà validées est effective et le fournisseur est en attente de la validation du reste des maquettes par la COD-CERME en vue de la livraison complète pour la réception unique.

III.3 NON RESPECT DES DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCPM

Constat

La revue des dossiers de marchés publics a permis de constater que la commission de passation de marché ne respecte pas les 5 jours calendaires règlementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.

Risque

Le non-respect du délai engendre le retard dans l'exécution de PPM, lenteur dans les procédures.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Recommandation

La mission recommande au projet de veuille à ce que les membres de la commission de contrôle des marchés publics puissent donner leur avis dans un délai de 5 jours calendaires selon la réglementation en vigueur.

Personne responsable : Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)

Commentaire de la Direction du CERME :

III.4 RETARD DANS L'EXECUTION DU PPM

Constat

Lors la revue des marchés publics, la mission a constaté un retard dans l'exécution du PPM. En effet, sur 15 marchés planifiés sur le PPM révisé 2021, 7 ont été approuvés soit 46%.

Risque

Lorsque les marchés inscrits dans le PPM ne sont pas exécutés, cela peut impacter négativement sur les objectifs, le rendement, la performance et le financement du projet.

Recommandation

Nous recommandons au projet de veuille à ce que les marchés inscrits sur le PPM soient réalisés à temps.

Personnes responsables : Personne Responsable des Marchés Publics, le Spécialiste en Passation de Marchés SPM.

Commentaire de la Direction du CERME

Le PPM du CERME est établi sur 18 mois. Son exécution est réellement entamée fin juin après la validation de la DNCMP sur la seconde moitié de 2021. Le déroulement du PPM est survenu après la prise de service du SPM le 1^{er} juin 2021. Au 31/12/2021 le PPM du CERME a été à son sixième mois d'exécution.

15 marchés ont été passés pour un montant prévisionnel de 212 300 000 par rapport au PPM initial et 341 542 000 suivant le PPM révisé. 12 marchés ont été attribués, soit 80% d'exécution physique et 108% d'exécution financière (par rapport au PPM initial) et 80% d'exécution physique, 70% d'exécution



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

financière par rapport au PPM révisé. Un marché déjà attribué, soit 07% a été annulé et 03 marchés en cours d'attribution, soit 20%. 07 marchés, soit 46% sont approuvés.

Les motifs :

1. **Le retard accusé dans le recrutement des Spécialistes notamment le SPM dont la prise de service est survenue 1er Juin 2021 (ayant empiété sur le déroulement effectif des marchés inscrit au PPM) ;**
2. **l'obtention de l'ANO de la Banque Mondiale sur le PTBA (le 19 mars 2021) et le PPM (le 24 mars 2021) et de certains TDR de marchés de services consultants après un temps non négligeable suite à leur soumission ;**
3. **l'exigence de l'élaboration et soumission à la Banque Mondiale des PGES liés aux marchés de travaux avant leur lancement (élaboration survenue fin août 2021 et le CERME en attente de l'ANO de la Banque Mondiale afin de pouvoir procéder au lancement des marchés concernés) ;**
4. **l'insuffisance des moyens matériels qui contraint le SPM à des déplacements afin d'obtenir des résultats ;**
5. **le temps important à déployer par les enseignements chercheurs pour la mise à disposition du SPM des spécifications ou caractéristiques techniques des équipements dus à la complexité du domaine de l'énergie électrique ;**
6. **l'existence de peu de fournisseurs en matière d'équipements de laboratoires en énergie électrique sur la place (ayant entraîné l'infructuosité d'un marché important) ;**
7. **l'annulation d'un marché lié aux travaux de réhabilitation des laboratoires de l'ENSI alors qu'il était déjà attribué pour éviter un doublon ;**
8. **le changement du site devant abriter le CERME ayant entraîné un retard dans le déroulement des procédures de deux (02) marchés tels (1) Sélection d'un consultant individuel pour les EIES et (2) Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, techniques et la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME ;**
9. **la lettre de recadrage du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), l'autorité approbatrice ayant ralenti le déroulement des marchés des centres pendant environ trois (03) mois alors que 80% des marchés du centre étaient à la phase d'attribution.**



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET

DESTINATAIRE : CERME

Introduction

Nous avons effectué l'audit des marchés passés par le du Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé pour la période couvrant l'exercice 2021 comprenant les états relatifs à la passation des marchés (Plans de Passation des Marchés et les documents relatives aux différentes procédures) pour la période sous revue. Ces états ont été établis par l'Unité de Gestion du Projet sur la base de ***l'Accord de crédit IDA 65120 TG & IDA DON 5360***, des directives de de la Banque Mondiale et des procédures de passation des marchés en vigueur en République du Togo.

Responsabilités de l'Unité de Gestion du Projet

L'UGP est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états conformément aux dispositions de l'Accord de prêt et aux directives de la Banque mondiale. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles – ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les marchés passés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les procédures de passation, d'exécution et de paiement des marchés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Opinion sans réserves

A notre avis, sur la base des travaux d'audit réalisés, nous sommes d'avis que, à l'exception des observations formulées ci-dessus, les marchés passés et exécutés ou en cours d'exécution par le projet CERME sont, dans tous leurs aspects significatifs, conformes aux critères d'économie, de transparence, d'égalité entre les candidats et de libre accès aux marchés publics.

Fait à Lomé, le 27 Juin 2022

Aristide P. Judicaël COMPAORE



Dr Charles B. BIRREGAH

**Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau
de l'ONECCA-Burkina et
Commissaire aux comptes des sociétés**

**Associé-Gérant du cabinet AEC Sarl
Docteur en Sciences de Gestion (Finances)
Expert-Comptable inscrit au
Tableau de l'ONECCA - Togo
Commissaire aux comptes de sociétés
Expert agréé près les cours et tribunaux du Togo**



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

V. ANNEXES

- TDR
- Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s))
- Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

V.1 TERMES DE REFERENCES

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du Projet des Centres d'Excellence de l'enseignement supérieur de l'Afrique pour un impact sur le développement (CEA-Impact) initiés par la Banque mondiale pour améliorer la qualité, la quantité et l'impact sur le développement de l'enseignement postuniversitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre y compris Djibouti, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé. L'objectif du projet est de produire des diplômés qualifiés et des innovations permettant de répondre à des défis de développement régional spécifiques dans le secteur de l'électricité. Le plan d'actions du CERME comporte quatre axes : i) excellence dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, ii) excellence dans la recherche, iii) impact de développement et iv) bonne gouvernance et coordination du Projet. Afin de contribuer à une gouvernance efficace et atteindre les indicateurs liés au décaissement n°6 (DLI#6 : Soumission dans les délais impartis et qualité des rapports fiduciaires) du Projet, il est nécessaire de recruter un Cabinet d'Audit Externe acceptable pour la Banque Mondiale. Les présents termes de référence précisent les objectifs, une description détaillée de la mission du Cabinet d'Audit, les compétences requises du consultant.

2- OBJECTIF DE L'AUDIT DU PROJET

Les principaux objectifs de la mission sont :

(i) De l'audit financier :

L'objectif de la mission est de permettre à l'auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

Les états financiers qui sont établis par l'Unité de Gestion du CERME sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'Unité de Gestion du CERME a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

(ii) De l'audit de passation de marchés

Réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du Projet au titre de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 en vue de s'assurer (i) de la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans l'accord de crédit et de don et retracées dans le manuel de



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

procédures de passation des marchés et (ii) des délais raisonnables de passation des marchés ;

Vérifier le niveau de mise en œuvre des mesures correctives issues de l'évaluation des capacités en passation des marchés tant sur le plan institutionnel, organisationnel et opérationnel et sur le plan de renforcement des compétences ;

(iii) De la vérification des performances fiduciaires devant servir de base aux paiements de la Banque mondiale

La coordination du Projet devra préparer chaque année un memorandum sur le niveau de réalisation des décaissements liés aux indicateurs (DLI) conformément au cadre de référence prévu dans le document d'évaluation du Projet et les procédures spécifiques adoptées. Les indicateurs dont les résultats feront l'objet de certification par l'auditeur externe sont :

- DLI 5.1 Revenus extérieurs générés ;
- DLI 6 (DLI6.1, DLI6.2, DLI6.3) : Gestion financière transparente et régulière ;
- DLI 6.4 Qualité de la planification de la passation des marchés.

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au memorandum établi.

3- PREPARATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Gestion du CERME en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Les principes comptables de l'OHADA à appliquer devront être adaptés aux particularités des Projets de développement qui n'ont pas vocation à dégager des résultats d'exploitation. Il s'agit donc d'un référentiel comptable particulier.

L'auditeur est responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à l'Unité de Gestion du Projet, une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

4. DESCRIPTION DES MISSIONS

Le Consultant devra notamment :

A- FAIRE UN AUDIT DU PROJET

L'audit financier faisant l'objet des présents termes de référence est envisagé pour un accord contractuel à objectif spécifique pour lequel, outre la conformité aux normes internationales d'audit, ***l'auditeur doit prendre en considération les obligations d'établissement de rapports de la Banque mondiale et la conformité aux Directives de la Banque mondiale pour la passation des marchés et, le cas échéant, aux documents types approuvés par la Banque pour certains programmes financés.***

Comme indiqué ci-dessus, l'audit du Projet sera réalisé en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

L'étendue de l'audit est déterminée en tenant compte des risques identifiés. Le jugement professionnel que porte l'auditeur sur l'importance relative de tel ou tel élément revêt une importance cruciale et doit inclure des considérations non monétaires. Toute information est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible de peser sur le jugement ou les décisions des utilisateurs qui se fieraient aux états financiers.

S'agissant des comptes publics, l'auditeur doit pour évaluer l'importance relative, prendre en considération les textes législatifs ou réglementaires qui pourraient peser sur son évaluation. En comptabilité publique, l'importance relative d'un élément dépend aussi de la nature et du contexte de l'information considérée, ce qui inclut les notions de sensibilité et de valeur. La notion de sensibilité recouvre tout un ensemble de considérations relevant du respect de l'autorité, de préoccupations juridiques ou de l'intérêt public. Dans le contexte d'une opération financée par la Banque, le respect des dispositions de l'accord juridique, et en particulier l'obligation qui est faite à l'Emprunteur de n'employer les fonds du prêt de la Banque qu'aux fins indiquées dans ledit accord doivent être pris en considération pour définir l'importance relative.

En ce qui concerne la certification des résultats, l'auditeur se limitera à la liste des indicateurs fiduciaires à savoir les DLI 5.1 Revenus extérieurs générés, DLI 6.1 DLI6.2-DLI6.3 gestion financière régulière et de qualité et DLI 6.4 qualité de la planification de la passation des marchés. La vérification sera effectuée conformément au protocole de vérification préétabli et validé par le Centre d'Excellence et la Banque Mondiale.

L'auditeur s'assurera que :



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

- a) Toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- b) Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures nationales de passation des marchés ou celles de la Banque Mondiale si applicables et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- c) Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;
- d) Les comptes du projet sont gérés eu égard aux dispositions des accords de financement ;
- e) Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application des normes du Système Comptable OHADA adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date ;
- f) La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- g) Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- h) Les dépenses encourues pendant l'exercice sont éligibles au regard des accords de financement. Le cas échéant, les dépenses jugées non éligibles feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants :

a- Fraude et Corruption : Conformément à la norme **ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes)**, l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.

b- Lois et Règlements : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Gestion du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme **ISA 250 révisée (Prise en compte des textes légaux et réglementaires dans un audit d'états financiers)**.

c- Gouvernance : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme **ISA 260 révisée (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance)**.



CERTIFIÉ ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITÉ D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITÉ CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

d- Risques : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme **ISA 330 révisée (Réponses de l'auditeur aux risques évalués)**.

e- La conduite de la mission et la formulation de l'opinion unique sur les comptes conformément à la norme ISA 800 révisée (Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier).

B- FORMULER UNE OPINION ET AUDITER LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

L'auditeur vérifiera que les états financiers du projet ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la date de clôture ainsi que les ressources et les dépenses à cette date.

Les états financiers du Projet devraient comprendre :

- a- Le Tableau des Emplois et des Ressources ;
- b- Le bilan ;
- c- Les notes aux états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- d- La liste des actifs immobilisés acquis.

C- COMPTE DE REMBOURSEMENT / COMPTE DESIGNE :

Dans le cadre de l'audit des états financiers du Projet, l'auditeur devra analyser les transactions sur le compte de remboursement (compte de la Banque mondiale et compte dédié du gouvernement) qui incluent notamment :

- a- Le remboursement des gains associés aux résultats des indicateurs de décaissement réalisés et éventuellement les dotations reçues du gouvernement ;
- b- Les reconstitutions du compte de remboursement soutenues par les demandes de retrait de fonds basées sur les indicateurs ;
- c- Les intérêts éventuellement générés sur les comptes de remboursement qui appartiennent au Projet ;
- d- Les retraits relatifs aux dépenses du Projet.

L'auditeur accordera une attention particulière à la conformité des soldes des Comptes du projet à la clôture de l'exercice fiscal avec les procédures de la Banque mondiale. L'auditeur examinera l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice fiscal en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

décaissement. Il examinera l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement. Il convient de noter que les conditions de gestion des Comptes Désignés sont décrites dans l'annexe 2 de l'Accord de financement et le paragraphe II de la lettre de décaissement.

L'auditeur examinera l'éligibilité et l'exactitude :

- des transactions financières durant la période sous revue ;
- des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue ;
- de l'utilisation du Compte Désigné en conformité avec l'accord de financement ;
- de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

D- VERIFIER LES ETATS CERTIFIES DES DEPENSES

En plus de l'audit des états financiers, l'auditeur devra vérifier les états certifiés de dépenses ou les programmes de dépenses éligibles (EEP) utilisés comme base de demande de remboursement de fonds. Il devra également vérifier les ressources générées par le projet au titre des résultats liés aux indicateurs (RLD#5.1 : Revenus générés).

L'auditeur effectuera les tests, procédures d'audits et vérifications jugés nécessaires au regard de la circonstance.

E- EXAMINER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES

Sur la base d'un échantillon représentatif de marchés exécutés choisi indépendamment par le consultant. Le cabinet devra :

- S'assurer que tous les contrats passés sont inscrits dans le plan de passation des marchés approuvé par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) du Togo ;
- Vérifier la conformité des procédures aux principes de libre accès à la commande publique, d'efficacité de la dépense publique, d'équité et de transparence, édictés par le code des marchés publics et délégations de service public et par les directives de la Banque mondiale ;
- Identifier les cas de non-conformité des procédures avec les dispositions du Code des Marchés Publics et Délégation de Service Public et des directives de la Banque mondiale ;
- Procéder à la revue des modalités de traitement des recours gracieux et des recours contentieux pour les marchés sélectionnés atteignant les seuils de revue de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ;
- Dégager pour les contrats sélectionnés, les niveaux effectifs de décaissement par rapport au niveau d'exécution ;
- Evaluer les délais de paiements et le respect des autres clauses contractuelles ;



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDBAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

- Examiner et évaluer les conditions relatives à la conclusion des marchés passés par entente directe ;
- Evaluer la qualité du classement ;
- Identifier et rapporter les indications possibles de fraude et corruption ;
- évaluer le cas échéant, le niveau de prise en compte des recommandations des audits précédents et leur application par le CERME, ainsi que l'impact éventuel de ces mesures sur les pratiques ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre de la passation des marchés ;
- Formuler des recommandations d'amélioration.

5. LIVRABLES DU CONSULTANT

La mission d'audit donnera lieu à la préparation de trois types de livrables correspondants à chacun des volets de la consultation.

Volet Audit financier

Le rapport d'audit financier et la lettre de recommandations devraient être communiqués à l'Emprunteur avant la fin du 6ème mois suivant la date de clôture des comptes de l'exercice audité. L'Emprunteur se chargera de communiquer deux exemplaires des dits rapports à la Banque mondiale au plus tard six mois après la fin de l'année fiscale concernée.

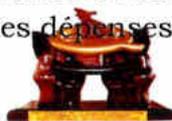
a- **Un rapport d'audit** : L'auditeur émettra une opinion sur les états financiers du Projet. Le rapport annuel d'audit des comptes du Projet inclura un paragraphe séparé mettant en exergue les principales faiblesses de contrôle interne et les cas de non-conformité avec les termes de l'accord de financement ;

b- **Une lettre de contrôle interne** : En plus du rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle interne qui inclura :

- i- Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ;
- ii- Les insuffisances dans le système de contrôle interne et les recommandations pour l'amélioration de ce système ;
- iii- Le degré de conformité avec chaque engagement financier contenu dans l'accord de financement et les commentaires si nécessaire sur les problèmes externes et internes affectant cette conformité ;
- iv- Les problèmes de communication identifiés durant l'audit susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'exécution du Projet ;
- v- Les commentaires sur la résolution des anomalies et réserves ;
- vi- Les commentaires sur les recommandations non exécutées des rapports d'audit précédents ;
- vii- Les commentaires sur toute autre anomalie que l'auditeur jugera pertinente incluant les dépenses inéligibles.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Idéalement, la lettre de contrôle interne devra inclure les réponses des entités d'exécution sur les insuffisances relevées par l'auditeur.

- c- **une lettre d'affirmation** engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat ;
- d- **Un rapport sur les ressources générées** par le projet au cours de l'exercice fiscal ;
- e- **Un rapport sur la passation des marchés** incluant une note synthèse

Les livrables doivent être fournis en trois (03) exemplaires et une version électronique sur support numérique.

Volet Audit des marchés

Le rapport d'audit des marchés publics devra contenir au minimum les éléments ci-après :

- (i)-une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- (ii) les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- (iii) analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- (iv) les principales faiblesses constatées ;
- (v) une opinion sur l'état de mise en oeuvre des précédentes recommandations ;
- (vi) les recommandations ;
- (vii) les Annexes comprenant :
 - TDR ;
 - Détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
 - Eventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
 - Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;
 - Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité ;
 - Fiche de synthèse des faiblesses et recommandations des marchés audités.

Volet Audit Certificat des résultats

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au mémorandum établi. En cas de désaccord sur le contenu du mémorandum soumis à son contrôle, l'auditeur devra clairement indiquer dans son attestation les inexactitudes constatées de façon à faire apparaître la situation réelle des résultats à payer.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

6- PROFIL DE L'AUDITEUR ET DU PERSONNEL CLE

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

(i) un Expert-Comptable Diplômé Chef de mission justifiant d'au moins (10) années d'expérience d'audit financier et ayant exécuté au moins cinq (5) missions d'audit au cours des cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) missions d'audits de projets ou de programmes ;

(ii) deux (02) réviseurs comptables seniors ayant au moins un diplôme niveau BAC + 4 ou équivalent en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience professionnelle de cinq (05) années et ayant exécuté trois (03) missions d'audit financier des projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les partenaires financiers au cours des cinq (05) dernières années ;

(iii) Un (01) spécialiste en passation des marchés d'un niveau d'étude universitaire Bac+4 au moins dans l'un des domaines juridique/économique/gestion/technique, ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la gestion des marchés publics, notamment dans la passation des marchés financés par les partenaires techniques et financiers (PTF) et ayant réalisé au moins trois (03) missions de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années.

7. DUREE D'EXECUTION DE LA MISSION

La durée d'exécution de la mission est estimée à 30 hommes/jour par exercice.

8. DIFFUSION PUBLIQUE

L'IDA encourage la publication des informations financières relatives au Projet pour renforcer le niveau de transparence et de responsabilité. L'IDA publiera les rapports d'audit relatifs au Projet, le cas échéant, conformément à la politique de la Banque Mondiale en matière de diffusion des documents. Les lettres de recommandations émises par les auditeurs ne sont pas soumises à diffusion publique par l'IDA. En acceptant le mandat, l'auditeur reconnaît explicitement le droit de l'IDA à diffuser publiquement les rapports d'audit (états financiers vérifiés et opinion d'audit) et il publiera les rapports sans clause de limitation d'utilisation.

Pour faciliter la diffusion au public, l'auditeur est tenu de transmettre deux fichiers distincts, à savoir :

- les états financiers vérifiés et l'opinion d'audit et ;
- la lettre de recommandations.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

V.2 LISTE DES MARCHES PASSES PENDANT LA PERIODE

UL-CERME
REPERTOIRE DES MARCHES DU CERME APPROUVES EN 2021

N	Description des marchés	Références des marchés	Montant attribué TTC (FCFA)	Attributaire	Délai d'exécution	Date de notification du marché et de l'os	Observations
1	Fourniture et installation de matériels informatiques, de photocopieur et autres matériels pour l'administration du CEA et l'enseignement	Marché N°01139/2021/DRP/UL-CERME/F/IDA du 26/10/2021	17 685 250	BTS SARLU	02 mois	29/10/2021	Déjà exécuté
2	Acquisition de consommables de bureau, fournitures de bureau et consommables informatiques pour l'administration du CERME	LC N°00030/2021/ED/UL-CERME/F/IDA du 10/11/2021	5 751 803	Ets SOL & CO	01 mois	15/11/2021	Déjà exécuté
3	Production des outils et gadgets de communication relatifs au CERME	LC N°00024/2021/DC/UL-CERME/F/IDA du 07/10/2021	7 788 708	Ets GODMAN 3G	1,5 mois	12/10/2021	En cours d'exécution
4	Assurance du personnel du CERME	LC N°00028/2021/ED/UL-CERME/F/IDA du 10/11/2021	3 083 436	GTA ASSURANCES	12 mois	16/11/2021	Déjà exécuté
5	Achat de carburant pour le fonctionnement du CERME	LC N°00016/2021/ED/UL-CERME/F/IDA du 09/08/2021	4 000 000	CAP TOGO	01 mois	24/08/2021	Déjà exécuté
6	Acquisition d'un (01) véhicule 4x4 station wagon pour le CERME	Marché N°01138/2021/DRP/UL-CERME/F/IDA du 26/10/2021	30 413 000	CEAO MOTOR	03 mois	29/10/2021	Déjà exécuté
7	Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie de la plateforme technique des laboratoires des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS)	Marché N°01489/2021/DRP/UL-CERME/F/IDA du 15/11/2021	38 525 033	STEPA SARL	1,5 mois	19/01/2022	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

V.3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHÉ AUDIT

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE, PPM, CCPM ET CPMP

N°	RUBRIQUE	Constat et commentaire	Notation
1	Commission des marchés	OUI	1
2	Cellule de passation de marché	OUI	1
4	Plan de passation de marché	OUI	1
5	ANO de la DNCMP sur le plan de passation	OUI	1
6	ANO de la Banque mondiale sur le plan de passation	OUI	1
7	Spécialiste en passation de marché	OUI	1
8	Archivage des documents liés à la passation des marchés	OUI	1
9	Un répertoire de fournisseurs et de prestataires de service	OUI	1

Revue des avis de demande de renseignement de prix

Mode de passation : Demande de Renseignement de prix

Référence du marché : Marché N° 01139/2021/DRP/UL-CERME/F/IDA

Objet du marché : acquisition d'un véhicule 4X4 station wagon pour CERME

Montant du marché : 30 413 000 TTC

Référence du Titulaire : CFAO MOTORS TOGO

Maitre d'ouvrage : UL

Délai d'exécution : 2 MOIS

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique
1. Préparation et lancement du dossier de demande de cotation				
1.1	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgetisé	1	Article 14 du décret 2009-277
1.2	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
1.3	Revue du dossier de consultation (DRP)	Conforme	1	Article 12 du décret 2011-059
	Existence d'un répertoire de fournisseur et prestataire de service mis à jour	NA	NA	Article 12 du décret 2011-059
1.4	Avis de non objection de la CCMP sur le (DRP) ANO	OUI ANO N°079/CCMP/06-2021 du 24 juin 2021	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

1.5	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	1	Directive mondiale banque
1.6	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	
1.7	Preuve de publication de la DRP	Coupure de presse du 5 juillet	1	Coupure de presse
1.8	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"	1	
2	Ouverture et évaluation			
2.1	Ouvertures des offres	L'ouverture des offres initialement prévu 20/07/2021 a 15h a été reporter sur le 29 juillet 2021 à 15h 30	1	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture
2.2	Nombre de soumissionnaires	1	1	
2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Aucun soumissionnaire n'était présent a l'ouverture	1	
2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	note de service N° 023/UL/CP/PRMP/20 21
2.6	Validation du rapport d'analyse par la CCMP	OUI non respect de délai		ANO N 121/CCMP/0862021 du 23 aout 2021
2.7	conformité du rapport d'analyse du projet avec le DRP.	Conforme	1	Rapport d'évaluation
2.9	Notification de l'attribution du marché et information des soumissionnaires évincés	Conforme	1	
3	Signature, l'approbation et la notification			
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Marché
3.2	ANO du la CCMP sur le projet du marché	OUI Non-respect du délai	2	ANO° 150/UL/CP/PRMP/20 21 du 01/10/2021
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	1	NA



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

3.4	Signature du marché par PRMP	OUI 13/10/2021	1	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	OUI 13/10/2021	1	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	26/10/2021		Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution du marché	Conforme	1	Coupure de presse du 10 septembre 2021 NA
3.9	Attribution définitive et ordre de service	NA	1	NA
	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance satisfaisante"		
4	Suivi de l'exécution et paiement			
4.1	Enregistrement du marché	Oui	1	Marché
4.2	Existence de l'ordre de service de commencement	Notification définitif du 29 oct 2021	1	NA
4.3	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	PV de reception de provisoire du 21 décembre 2021	1	NA
4.4	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	
4.5	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
4.6	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
4.7	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
4.8	Assurance /Caution	OUI	1	
4.9	Paiements	Marché payé par ordre de virement	1	
4.10	Recours et litiges	NA		
	violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante".	1	
	Conclusion	Aucune violation n'a été constatée		



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue des avis de demande de renseignement de prix

Mode de passation : Demande de Renseignement de prix

Référence du marché : Marché N° 01139/2021/DRP/UL-CERME/F/IDA

Objet du marché : Fourniture et installation de matériels informatiques du photocopieur et autres matériels pour l'administration du CEA CERME

Montant du marché : 17 685 250 TTC

Référence du Titulaire : BTS SARL U

Maitre d'ouvrage : UL

Délai d'exécution : 2 MOIS

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique
1	Préparation et lancement du dossier de demande de cotation			
1.1	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgétisé	1	Article 14 du décret 2009-277
1.2	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
1.3	Revue du dossier de consultation (DRP)	Conforme	1	Article 12 du décret 2011-059
	Existence d'un répertoire de fournisseur et prestataire de service mis à jour	NA	NA	Article 12 du décret 2011-059
1.4	Avis de non objection de la CCMP sur le (DRP) ANO	OUI ANO N°079/CCMP/06-2021 du 25 juin 2021	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP
1.5	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	1	Directive banque mondiale
1.6	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	
1.7	Preuve de publication de la DRP	Coupure de presse du 8 juillet 2021	1	Procès-verbal d'ouverture
1.8	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"		
2				
2.1	Ouvertures des offres	L'ouverture des offres prévue 21/07/2021 à 10h	1	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture
2.2	Nombre de soumissionnaires	5	1	
2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	8 soumissionnaires	1	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	note de service N° 023/UL/CP/PRMP/2021
2.6	Validation du rapport d'analyse par la CCMP	OUI		ANO° 031/UL/CP/PRMP/2021 du 19/07/2021
2.7	Conformité du rapport d'analyse du projet avec le DRP.	Conforme	1	Rapport d'évaluation
2.9	Notification de l'attribution du marché et information des soumissionnaires évincés	Conforme	1	Notication du 13 septembre 2021
3	signature, l'approbation et la notification			
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Marché
3.2	ANO du la CCMP sur le projet du marché	OUI Non-respect du délai	2	ANO N° 046/MPDC/PRMP/CCMP
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	1	NA
3.4	Signature du marché par PRMP	OUI 13/10/2021	1	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	OUI 13/10/2021	1	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	26/10/2021		Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution du marché	Conforme	1	Coupure de presse du 10 septembre 2021 NA
3.9	Attribution définitive et ordre de service	NA	1	NA
	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"		
4	Suivi de l'exécution et paiement			
4.1	Enregistrement du marché	Oui	1	Marché
4.2	Existence de l'ordre de service de commencement	Notification définitive du 29 oct 2021	1	NA
4.3	Exécution du marché / Respect des délais d'exécution	PV de reception de provisoire du 22 mars 2022 et la PV de levée réserve du du 11 mai 2022 retard dans l'exécution	1	NA



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

4.4	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	
4.5	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
4.6	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
4.7	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
4.8	Assurance / Caution	OUI	1	
4.9	Paiements	Marché payé par ordre de virement	1	
4.10	Recours et litiges	NA		
	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance peu satisfaisante".	1	
	Conclusion	Retard d'exécution	1	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue des avis de demande de cotation

Mode de passation : Demande de cotation

Référence du marché : LC N° 00030/2021/DC/UL-CERME/F/IDA

Objet du marché : Acquisition de fournitures, matériel et consommable de bureau pour l'administration du CERME

Montant du marché : 5 751 803 TTC

Référence du Titulaire : ETS SOL & CO

Maitre d'ouvrage : UL

Délai d'exécution : 30 jours

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique
1	Préparation et lancement du dossier de demande de cotation			
1.1	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgétisé	1	Article 14 du décret 2009-277
1.2	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
1.3	Revue du dossier de consultation (DC)	Conforme	1	Article 12 du décret 2011-059
	Existence d'un répertoire de fournisseur et prestataire de service mis à jour	Conforme	1	Article 12 du décret 2011-059
1.4	Avis de non objection de la CCMP sur le (DC) ANO	OUI ANO N 086/CCMP/07-2021 du 02 juillet 2021	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP
1.5	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	1	Directive banque mondiale
1.6	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	7 jours	1	
1.7	Preuve de publication de la DC	NA	1	NA
1.8	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"		
2	Ouverture et évaluation des offres			
2.1	Ouvertures des offres	L'ouverture des offres initialement prévu pour le 13 juillet 2021	1	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture
2.2	Nombre de soumissionnaires	3 soumissionnaires	1	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1	
2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	note de service N° 029/UL/CP/PRMP /2021 du 12 juillet 2021
2.6	Validation du rapport d'analyse par la CCMP	OUI		ANO° 070/CCMP/06-2021
2.7	conformité du rapport d'analyse du projet avec le DC.	Conforme	1	Rapport d'évaluation
2.8	ANO de la CCMP sur le rapport d'évaluation sans liste de présence	Conforme non respect du délai		ANO N 133/CCMP/09-2021 du 07 septembre 2021
2.9	Notification de l'attribution du marché et information des soumissionnaires évincés	Conforme	1	Notication N 831/UL/CP/PRMP /09-2021 du 13 septembre 2021
3	Signature, l'approbation et la notification			
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Marché
3.2	ANO du la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	ANO N° 151/CCMP/09-2021 du 30 sept 2021
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	1	NA
3.4	Signature du marché par PRMP	OUI 13/10/2021	1	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	OUI 13/09/2021	1	Marché
3.6	Approbation et notification du marché non-respect de délai	10/11/2021 Non conforme (28 jours)		Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Il y a eu prorogation du délai jusqu'au 04/11/ 2021		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution du marché	NA	1	NA
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Lettre N 1017/UL/CP/PRM P/07-2021 du 11 nov 2021	1	NA
	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"			
4	Conclusion partielle Suivi de l'exécution et paiement			



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

4.1	Enregistrement du marché	Oui	1	Marché
4.2	Existence de l'ordre de service de commencement	Conforme	1	NA
4.3	Exécution du marché / Respect des délais d'exécution	Conforme	1	NA
4.4	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	
4.5	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
4.6	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
4.7	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
4.8	Assurance / Caution	OUI	1	
4.9	Paiements	Marché payé par ordre de virement	1	
4.10	Recours et litiges	NA		
	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante".	1	
	Conclusion	Conforme	1	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue des avis de demande de renseignement de prix

Mode de passation : Demande de renseignement de prix (DRP)

Référence du marché : Marché N° 01489/2021/DRP/UL/IDA

Objet du marché : Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie de la plateforme technique des laboratoires des énergies renouvelables de la faculté des sciences (FDS)

Montant du marché : 38 525 033 TTC

Référence du Titulaire : STEA Sarl

Maitre d'ouvrage : UL

Délai d'exécution : 45 jours

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique
1	Préparation et lancement du dossier de demande de cotation			
1.1	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgetisé	1	Article 14 du décret 2009-277
1.2	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
1.3	Revue du dossier de consultation (DRP)	Conforme	1	Article 12 du décret 2011-059 dépassement de délai
	Existence d'un répertoire de fournisseur et prestataire de service mis à jour	NA	NA	Article 12 du décret 2011-059
1.4	Avis de non objection de la CCMP sur le (DRP) ANO	OUI ANO N°098/CCMP/07-2021 du 16 juillet 2021	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP
1.5	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	1	Directive banque mondiale
1.6	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	16 jours	1	
1.7	Preuve de publication de la DRP	Coupure de presse 22 juillet 2021	1	Procès verbal d'ouverture
1.8	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"	1	
2	Ouverture et évaluation			



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

2.1	Ouvertures des offres	L'ouverture des offres initialement prévu pour le 06 aout 2021	1	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture
2.2	Nombre de soumissionnaires	3 soumissionnaires	1	
2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	conforme	1	
2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	note de service N° 042/UL/CP/PRMP /2021 il manqué la page de signature
2.6	Validation du rapport d'analyse par la CCMP	OUI		ANO N° 132/CCMP/09-2021 du 07 septembre 2021
2.7	conformité du rapport d'analyse du projet avec le DRP.	Conforme	1	Rapport d'évaluation
2.9	Notification de l'attribution du marché et information des soumissionnaires évincés	Conforme	1	
3	Signature, l'approbation et la notification			
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Marché
3.2	ANO du la CCMP sur le projet du marché	OUI Non-respect du délai	2	ANO N° 149/CCMP/09-2021 du 29 sept 2021
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	1	NA
3.4	Signature du marché par PRMP	OUI 12/11/2021	1	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	OUI 12/11/2021	1	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	15/11/2021		Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	CONFORME		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution du marché	NA	1	NA
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Lettre d'attribution N 748/UL/CP/PRMP/08-2021 du 23 aout 2021 la lettre d'attribution définitive antérieur a l'approbation	1	Notication N 019/UL/CP/PRMP /19-01/2022
	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la		



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

		notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"		
4	Suivi de l'exécution et paiement			
4.1	Enregistrement du marché	Oui	1	Marché
4.2	Existence de l'ordre de service de commencement	NA	1	NA
4.3	Exécution du marché / Respect des délais d'exécution	Marché encours d'exécution	1	NA
4.4	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	
4.5	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
4.6	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
4.7	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
4.8	Assurance / Caution	OUI	1	
4.9	Paiements	Une avance de démarrage de 11 557 510 a été payée	1	
4.10	Recours et litiges	Le marché a connu un recours mais par sa décision N 087-2021/ARMP/ CRD/ du 05 novembre 2021, le requérant a été débouté et le 19 janvier 2022 l'attributaire a eu la notification définitive		
	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante".	1	
	Conclusion	Retard dans la notification de l'attribution définitive	1	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue des avis de demande de cotation

Mode de passation : Demande de cotation

Référence du marché : Marché N° 00024/2021/DC/UL-CERME/F/IDA

Objet du marché : Production des outils et gadget de communication relatifs au CERME

Montant du marché : 7 788 708 TTC

Référence du Titulaire : ETS GOTTMAN-3G

Maitre d'ouvrage : UL

Délai d'exécution : 45 jours

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique
1	Préparation et lancement du dossier de demande de cotation			
1.1	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgétisé	1	Article 14 du décret 2009-277
1.2	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
1.3	Revue du dossier de consultation (DC)	Conforme	1	Article 12 du décret 2011-059
	Existence d'un répertoire de fournisseur et prestataire de service mis à jour	NA	NA	Article 12 du décret 2011-059
1.4	Avis de non objection de la CCMP sur le (DC) sans liste de présence	Conforme ANO N 087/CCMP/07-2021 du 02 juillet	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP
1.5	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	1	Directive mondiale banque
1.6	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	Conforme	1	
1.7	Preuve de publication de la DC	NA	1	NA
1.8	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DC. Opinion : Performance très satisfaisante"		
2				
2.1	Ouvertures des offres	L'ouverture des offres initialement prévu pour le 13 juillet 2021 16h30	1	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture
2.2	Nombre de soumissionnaires	4 soumissionnaires	1	
2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1	



CERTIFIÉ ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	note de service N° 030/UL/CP/PRMP/2 02 02 juillet
2.6	Validation du rapport d'analyse par la CCMP sans liste de présence	OUI		ANO° 109/CCMP/08-2021 du 09 aout 2021
2.7	conformité du rapport d'analyse du projet avec le DC.	Conforme	1	Rapport d'évaluation
2.9	Notification de l'attribution du marché et information des soumissionnaires évincés	Conforme	1	Notication N 311/UL/CP/PRMP/0 6-2021
3	Signature, l'approbation et la notification			
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Marché
3.2	ANO du la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	ANO N° 137/CCMP/09-2021 du 09 sept 2021
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	1	NA
3.4	Signature du marché par PRMP	OUI 30/09/2021	1	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	OUI 30/09/2021	1	Marché
3.6	Approbation et notification du marché non-respect de delai	07/10/2021		Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution du marché	NA	1	NA
3.9	Attribution definitive et ordre de service	Conforme	1	NA
	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"		
4	Suivi de l'exécution et paiement			
4.1	Enregistrement du marché	NA	1	NA
4.2	Existence de l'ordre de service de commencement	conforme	1	NA
4.3	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	Non Conforme	1	Livraison partielle
4.4	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

4.5	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
4.6	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
4.7	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
4.8	Assurance /Caution	OUI	1	
4.9	Paiements	Paiement de l'avance de démarrage de 2 158 396 F CFA	1	
4.10	Recours et litiges	NA		
	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance peu satisfaisante".	1	
	Conclusion	Marché partiellement exécuté (Livraison partielle des article)	1	
	Conclusion	Retard dans l'exécution		



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019